



GESTION DE PATRIMOINE

Métaux précieux, œuvres d'art et vins : quelle place pour les investissements alternatifs ?

En septembre 2014, le Luxembourg inaugurerait son premier port franc, véritable coffre-fort destiné à stocker, de manière ultra-sécurisée, sans droits de douane ni TVA, les œuvres d'art, les grands crus et les métaux précieux. Une ouverture qui a de nouveau mis en lumière l'attractivité de ces placements.

Petit tour d'horizon des investissements considérés comme « alternatifs ».

DES INVESTISSEMENTS ATTRACTIFS

Avec une performance largement supérieure à celle des marchés actions ou obligataires, les investissements dans les œuvres d'art, le vin ou les métaux précieux se sont montrés à la hauteur des fantasmes qu'ils suscitent chez les particuliers et ont continué de séduire de nouveaux adeptes. Preuve de cette forme éclatante, l'indice Winedex, créé par iDeal Wine et composé des principaux crus du Bordelais, de Bourgogne et du Rhône dans les dix dernières années, s'est apprécié de près de 90 % depuis 2007, alors que durant la même période le CAC 40 reculait de 23 %. Même constat pour les œuvres d'art, l'indice des prix de l'art contemporain calculé par Artprice s'est adjugé quarante

points de base depuis 2002. Plus encore, les montants des ventes d'art contemporain ont atteint des records inégalés : l'iconique *Balloon Dog* de Jeff Koons s'est vendu (dans sa version orange) à plus de trente-huit millions d'euros en novembre 2013. De quoi largement marquer les esprits d'investisseurs toujours à l'affût de bonnes opportunités. Enfin, s'agissant des métaux précieux, même si le cours de l'once d'or a été chahuté ces dernières années, celui-ci reste un placement refuge plébiscité dans les périodes de tension des marchés.

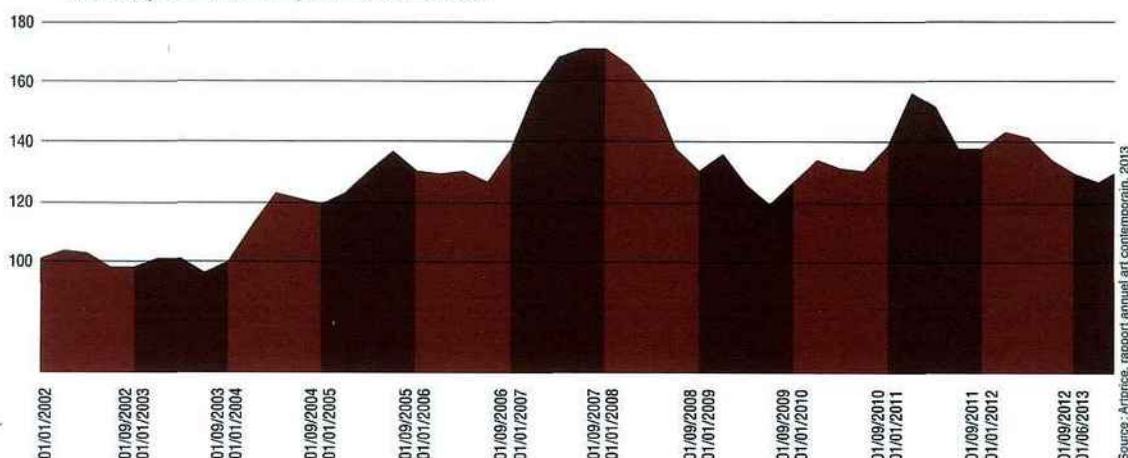
ACCESSIBLES ET DÉCORRÉLÉS DES MARCHÉS

S'offrir un Koons ou un Basquiat, une caisse de Petrus ou une Ferrari reste un rêve inabordable pour beaucoup. Heureusement d'autres

investissements plaisirs, moins médiatiques, demeurent accessibles pour une plus large majorité d'épargnants. Chaque année, entre 100 000 et 200 000 œuvres d'art produites par des artistes clairement identifiés sont ainsi vendues pour moins de 10 000 euros. Une accessibilité qui se vérifie plus encore sur le marché du vin, comme le confirme Franck Nogues, président de Patriwine : « Nous proposons des patricaves qui sont des sélections de vins offrant à la fois une diversification et le meilleur potentiel de plus-value. Celles-ci sont accessibles pour dix mille, vingt-cinq mille et cinquante mille euros ». Autant d'investissements qui offrent l'opportunité aux investisseurs de diversifier leur patrimoine.

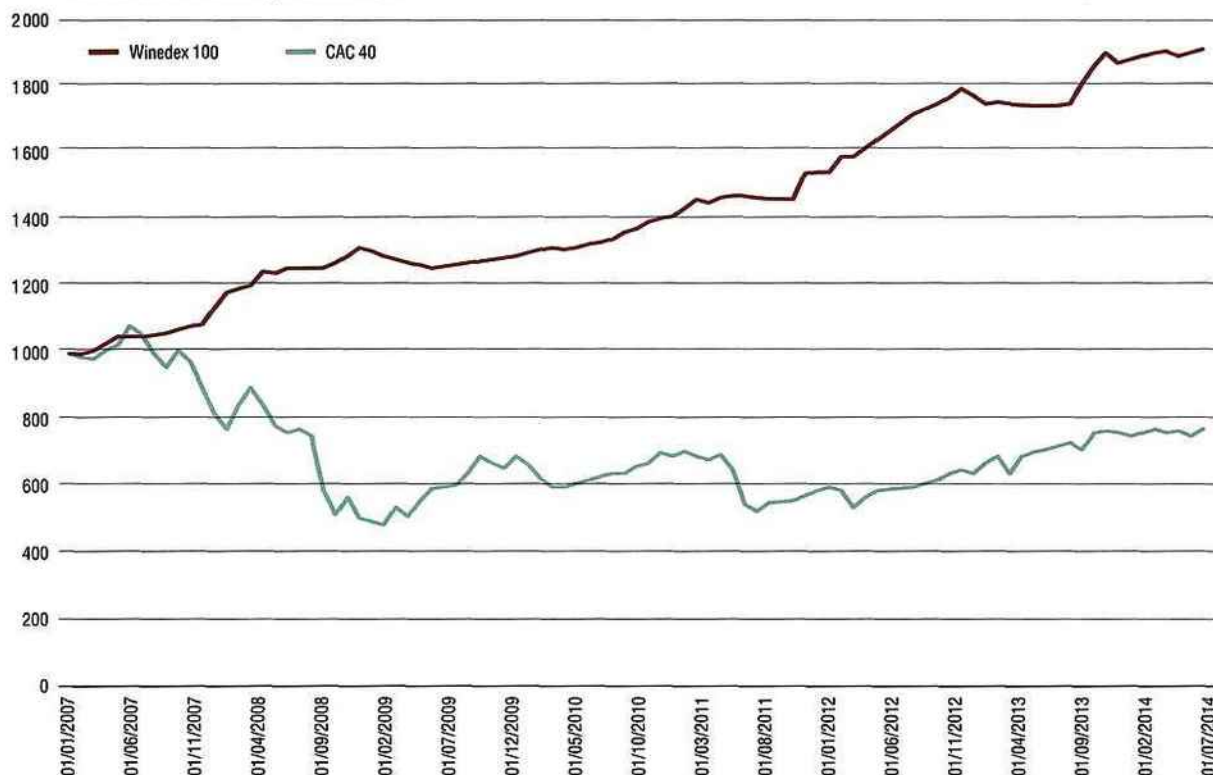
Comme le rappelle Arnaud Dubois, responsable du service art de l'Institut du patrimoine,

1 Comment se comporte le marché de l'art ?
Indice des prix de l'art contemporain, base 100 en 2002.





2 Entre 2007 et 2014, la cote des vins surpasse le CAC 40 de plus de 100 %
L'indice WineDex® comparé au CAC40.



IDealthwine.com

cette stratégie présente également l'avantage d'être décorrelée des autres classes d'actifs : « Les variations macroéconomiques liées aux marchés financiers ou immobiliers n'affectent que très peu, voire pas du tout, le marché de l'art. »

UNE FISCALITÉ AVANTAGEUSE

Malgré les critiques à peine voilées d'une partie de la classe politique, notamment du secrétaire d'État au Budget Christian Eckert, les œuvres d'art continuent de bénéficier d'une exonération d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Un avantage qui permet ainsi à de nombreux épargnants de profiter de « leurs investissements plaisirs » pour réduire leur assiette d'ISF.

Ce traitement fiscal avantageux réservé aux œuvres d'art se matérialise également lors de la revente, où l'imposition y est relativement souple. Un constat partagé par Arnaud Dubois : « Les particuliers ont le choix entre le régime général qui prélève 34,5 % de la plus-value réalisée lors de la revente ou une taxa-

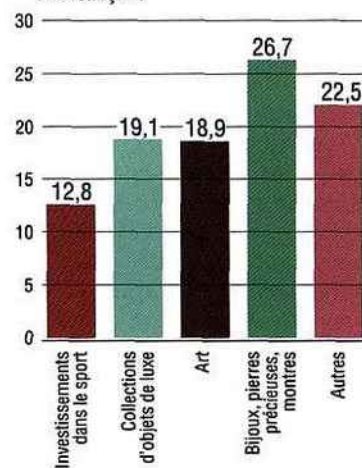
tion forfaitaire à hauteur de 6,5 % du montant total de la vente. »

À Genève, Luxembourg, Singapour et en 2015 à Pékin, le nombre de ports francs explose. Que ce soit pour les vins, les œuvres d'art, les voitures de collection ou les métaux précieux, l'introduction des pièces se fait en franchise de droits de douane et de TVA. Plus encore, les achats ou ventes d'œuvres en sont également exonérés, un avantage inestimable pour les spéculateurs.

INVESTIR ET NE PAS EN JOUIR

Hélas, il apparaît bien difficile pour les passionnés d'art ou les amateurs de vin de pouvoir spéculer et profiter dans le même temps de ses biens. Prenons l'exemple d'une bouteille de vin. Un investisseur ne pourra jouir de cette bouteille qu'en en détruisant la valeur. Il en est de même pour les œuvres d'art. Pour Arnaud Dubois, « le choix de l'œuvre doit être décorrélié de toute considération de plaisir », au risque de ne pas arriver à s'en séparer le jour où l'on envisage la revente. C'est donc toute la complexité des

3 Les montres, investissement plébiscité par les Français
Les investissements plaisirs préférés des Français.



Source : Global Wealth Report - Cap Gemini & REC Wealth Management

investissements souvent qualifiés à tort d'actifs plaisirs, car on ne peut à la fois en jouir et réaliser son investissement. Pour parer à cette éventualité, rien de mieux que de faire appel à des professionnels du secteur qui sauront guider vos choix et vous accompagner dans la vie spéculative de vos investissements. ■